

Toutes espèces

Transporteur : , Fiche initiale , ou Fiche actualisée le :

Pour démontrer que l'établissement dispose d'équipements et de procédures opérationnelles suffisants et adaptés aux besoins de l'établissement pour respecter les exigences de l'article 3 points c et d du R(CE) n° 1/2005 (sur l'entretien des véhicules et équipements) et les dispositions prises pour leur application (point 1.1c du chapitre II de l'annexe I) :

Veillez indiquer :

--> si l'établissement dispose d'installations en propre pour le nettoyage et la désinfection des véhicules et des équipements utilisés pour le transport des animaux (voire pour l'évacuation du fumier, dans le cas des bétailières) : dans l'affirmative les décrire ci-dessous, ainsi que les instructions aux personnels en ce qui concerne leur utilisation :

--> à défaut (si des animaux sont déchargés dans l'établissement), veuillez indiquer s'il existe des équipements de nettoyage / désinfection disponibles à proximité immédiate, et quelles en sont les modalités d'utilisation (publique, privée, horaires de disponibilité, restrictions, coût, ...), ainsi que vos procédures opérationnelles pour les utiliser :

.../ ...

--> veuillez décrire les instructions à vos personnels (ou vos procédures personnelles) relatives au nettoyage / désinfection des véhicules et équipements après déchargement des animaux dans d'autres lieux que votre établissement (ou exploitation) :

--> veuillez décrire les procédures / modalités d'enregistrement des opérations de nettoyage / désinfection réalisées, si vous enregistrez ces opérations (joindre un exemple ou extrait) :